

UN DOCUMENT INTERNE DU RECTORAT ANTICIPE LA FUSION DES ACADÉMIES !



Action à l'éducation nationale ?

Vous avez la parole

le jeudi 15 mars 2018

Le SNASUB-FSU, le SGEN-CFDT et SUD-éducation organisent une assemblée générale des personnels le **jeudi 15 mars 2018 à 10h** au rectorat de Caen. Réunion ouverte aux personnels des trois DSDEN et du rectorat. Cette réunion est de droit pour tous, titulaires, stagiaires et agents non titulaires. Le temps de trajet s'ajoute à la durée elle-même de la réunion.

Nous lancerons à cette occasion un grand référendum auprès des collègues pour leur permettre de donner leur opinion : pour ou contre la fusion des académies.

Réflexion sur deux académies ou deux académies fusionnées ?

Le document interne du 18 janvier parle « *de l'académie de Normandie* », d'un « *modèle d'académie unifiée* ». Une division du rectorat, la DEC, est considérée en « doublon » dans ses activités, mais avec qui, si ce n'est la même division à Rouen. Certes, ailleurs dans le document, les deux académies sont rappelées. Mais la confusion demeure à plusieurs occasions.

Un glissement fondamental : le passage d'une convergence des pratiques à une convergence des organisations

Le document interne du 18 janvier intervient sur l'organisation des services par exemple : « *une rationalisation attendue (absence d'intérêt à maintenir deux activités au sein d'une même académie), avec des gains de marge de manœuvre potentiels (HT2)* », de « *Qualité de service (atteinte d'une*



taille critique et la possibilité de spécialisations) ». Il est évoqué aussi des « *rapprochements et mutualisations* ». Le document sort donc du cadre des convergences des méthodes dont on parlait encore en décembre.

Le rôle joué par le cabinet de conseil

Au Comité Technique Spécial Académique du 12 décembre 2017, la secrétaire générale de l'académie nous affirme que l'objet du cabinet de conseil n'était « *ni un audit ni d'un travail sur le fond, mais d'un accompagnement méthodologique* ». Elle précisait par ailleurs que « *l'administration était dans un travail de convergences des méthodes et non pas de réorganisation* » (cf. PV CTSA du 12.12.17). Le cabinet Eurogroup est en fait spécialisé dans les fusions et délocalisations d'entreprises...

Objectif réel : accompagner les mesures gouvernementales en matière de réduction des services et du nombre de fonctionnaires.

Dans le document interne, il est dit : « *Il peut s'agir de rapprochements ... permettant d'améliorer l'allocation des ressources* », « *Gains de marges de manœuvre (taille critique/ETP dédiés)* », « *Economies par mutualisation* »... D'autres passages évoquent des économies. Mais pourquoi ne pas faire d'abord un constat sur les besoins en terme de service, en personnels pour accomplir nos missions, de service public de proximité avant de parler gros sous ? En réalité, la réflexion est corsetée par un cadre budgétaire contraint dans lequel on va demander aux personnels de réfléchir : celui visant à réduire les dépenses publiques avec à la clé 120 000 suppressions d'emplois. La circulaire du Premier ministre du 26 septembre 2017 envisage, à travers le Programme Action Publique 2022, des glissements de missions entre services publics, (y compris vers les collectivités publiques), des «

transferts au secteur privé, voire des abandons de missions » pour l'ensemble des services de l'Etat. Tout ceci sur fond de suppressions de 120 000 emplois dans la fonction publique.

Une discussion avec les personnels jouée d'avance !

Les autorités académiques et le cabinet de conseil Eurogroup proposent aux collègues de participer à la suppression de leurs services et à la suppression d'emplois ! On aura beau jeu de dire aux personnels qu'on prend en compte leur avis qui ne pourra être que marginal. Les réflexions dans les groupes de travail, auxquels certains d'entre nous vont participer, sont donc cadrées et déterminées à des niveaux supérieurs.

Un calendrier jusqu'en 2020 !

Il ne s'agit plus de comparer pour harmoniser mais de se préparer à des « *chantiers plus ambitieux à identifier et préparer d'ici 2019* ». Une « planche d'appropriation », reproduite dans le document interne évoque la possibilité d'un « *scénario cible courant 2020* ». A la réunion du 24 janvier à laquelle le recteur avait convié les syndicats, la secrétaire générale de l'académie de Caen indiquait que si une fusion devait s'opérer, elle se ferait sur une durée de 2 à 3 ans.

80%

**des représentants
des personnels sont
opposés à la fusion
des académies !**

Les 9 domaines d'activité, à approfondir prioritairement, selon le document interne :

Domaines d'activité	Enjeux des rapprochements :
1 Budget/performance : moyens des établissements	un pilotage des établissements au plus près de la réalité du terrain et facilité , par exemple grâce à la mise en cohérence de la gestion du personnel de direction et l'allocation des moyens
2 Ressources humaines (gestion des personnels)	une capitalisation sur les mutualisations déjà engagées de manière dissymétrique dans les deux académies, pour renforcer la qualité du service rendu (compétences spécifiques)
3 Formation professionnelle initiale et continue	une capitalisation sur la création de la direction inter-académique , dont la traduction opérationnelle est encore limitée, alors que la compétence relevant du RRA permettrait des avancées rapides
4 Animation pédagogique	un pilotage des inspections qui améliore la prise en compte d'enjeux communs au territoire normand et « donne du sens » à un projet pédagogique unifié pour la région
5 Orientation information	une cohérence accrue sur le périmètre normand et une interlocution facilitée avec les acteurs régionaux, pour accroître la qualité de service sur une compétence relevant déjà du RRA
6 Numérique éducatif	une amélioration forte du service public rendu aux élèves en matière de numérique éducatif, dans un contexte de retard important pris par la région sur ce sujet
7 Systèmes d'information	en s'appuyant sur les travaux préparatoires engagés dès 2015, l'atteinte d'une taille critique pour garantir une meilleure prise en compte d'enjeux clés pour la DSI (infrastructures, sécurité...)
8 Concours et examens	une rationalisation attendue (absence d'intérêt à maintenir deux activités au sein d'une même académie), avec des gains de marge de manœuvre potentiels (HT2)
9 Statistiques, cartographies	une optimisation du service rendu aux différents acteurs (Recteur, région, DASEN...) dans la logique des projets régionaux engagés et sans contrainte technique forte

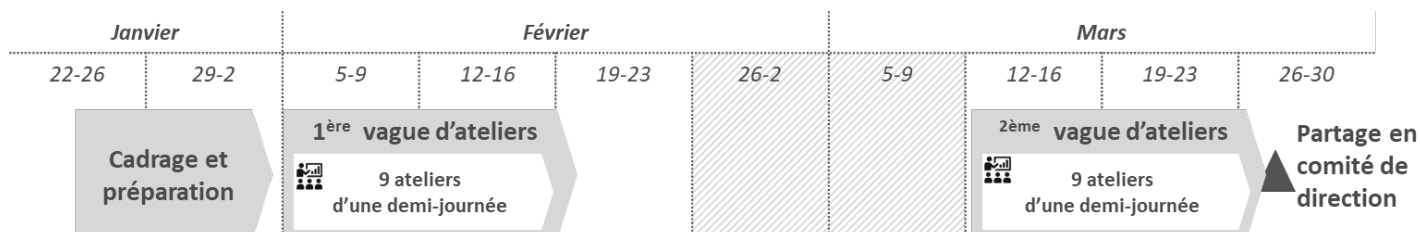
La **Division des examens et concours** est particulièrement visée : « *absence d'intérêt à maintenir deux activités au sein d'une même académie* », avec des gains de marge de manœuvre potentiel (HT2 = hors titre 2 = crédits de fonctionnement) (page 5). Ceci anticipe une fermeture d'une des deux DEC. L'impact attendu : « *Limitation du doublonnage, Economies par mutualisation* » (page 6)

Ce que les technocrates appellent « doublon », au contenu dépréciatif, pourrait aussi bien s'appeler « service public de proximité ». Le discours est piégé et piégeant.

Cet exemple servira-t-il de modèle pour d'autres divisions ?

Groupe de travail	Impact potentiel	Périmètre proposé	Composition
6 Numérique éducatif	Amélioration de la qualité de service • Gains de marges de manœuvre (taille critique/ETP dédiés)	• Mise en œuvre de l'ENT commun Caen / Rouen • Applications pédagogiques y.c. ENT	DAN DSI Etablissements Inspections
7 Infrastructures SI	• Facilitation du rapprochement des académies (mise en œuvre d'outils et pratiques communes) • Gains de marges de manœuvre (taille critique/ETP dédiés)	• Infrastructures • Outils et applications non éducatives • Processus	DSI DAN Collectivités Etablissements
8 Concours et examens	• Limitation du doublonnage • Economies par mutualisation • Hausse de la fréquence (qualité de service pour les candidats en formation continue)	• Tout examen et concours organisé par l'EN en région, formation initiale et continue	Divisions des examens et concours Etablissements
9 Statistiques, cartographies	• Amélioration de l'adéquation besoins/information	• Statistiques nécessaires au Rectorat (politique régionale) et aux établissements (suivi des élèves)	SG DASEN Etablissements SSA

Un calendrier de discussion dans les services :



Les organisations syndicales lancent un **REFERENDUM** sur la fusion

A L'issue de l'Assemblée générale du 15 mars, nous proposerons de voter, oui ou non, pour la fusion des académies.

Pourquoi un référendum ?

- ➔ parce qu'il s'agit de l'avenir de mon emploi, de mon service
- ➔ pour faire entendre ma voix
- ➔ pour peser sur les décisions ministérielles
- ➔ parce qu'on a toujours raison de lutter

SNASUB-FSU / SGEN-CFDT / SUD EDUCATION
MOBILISONS-NOUS !

**Assemblée générale des personnels
en DSDEN et au rectorat**

15 mars 2018 - 10 h/12h

AMPHITHEATRE DU RECTORAT

QUEL AVENIR POUR LES CONTRACTUELS ?

La mobilité fonctionnelle est garantie pour les fonctionnaires, pas pour les contractuels !

Pour les agents non titulaires, l'inquiétude est légitime et seront les premiers à voir leurs postes disparaître. C'est plus de 60 personnes dans les DSDEN et au rectorat.

L'AG est de droit pour tout agent, titulaire, stagiaire, et non titulaire, sans récupération ni perte de salaire.